



46 rue Jules Lefebvre BP 90429
80 004 Amiens Cedex 1
☎ 03. 22.89.66.40
☒ 03.22.95.16.81
@ : omeurillon@somme.fff.fr

Saison 2017/2018

COMMISSION TECHNIQUE

DETECTION DES JEUNES U13 (JOUEURS NES EN 2005)
« 2ème Tour »
« Concours Pôle Espoir de Liévin »

LIEU : MIANNAY

DATE : Mercredi 24 Janvier 2018

HORAIRE : 13H45

(48 dont 6GB) JOUEURS CONVOQUES

SC ABBEVILLE(11)	CHEVRIS Lucas(MA) – CRETON Maximilien*(MD/MG) – DE BAILLIENCOURT Jules(LG) – DEUX Tom(A) – JORAND Enzo*(LG) – NAVETTE Noé*(GB) – NIQUET Enzo*(A) – TABACHE Medhy*(MD/MG) – VANDESTEEENE Louis*(DC/MA) – VAQUETTE Bastien*(LD) – VIOLET Louis*(MA)
ABBEVILLE MENCHECOURT(1)	MAGNEZ Kylian(A)
JS MIANNAY(2)	BUTEL Adam*(GB) – CACHEUX Etienne*(MA)
US ABBEVILLE(3)	DUBUS Kyllian(A) – FLICOURT Justin*(MG) – MONGIN Louis*(GB)
RC DOULLENS(7)	AUGUSTIN Amaury*(MD) – BATTEUX Lubin*(MG) – LARIVIERE Mathis*(M) – LELONG Nathan(DC) – MARTHE Killyan*(A) – NOWACZYK Loui*(MD) – STELMASZAK Henri*(GB)
FC LA CENTULOISE(5)	BOCQUET Victor(A) – GOSSELIN Sam(D) – KARMAN Dorian(D) – LOISEL Simon(D) – ROPITAL Hugo(A)
FRIVILLE ESCARBOTIN US (3)	EVARD Enzo*(?) – LEJEUNE Robin (?) – PARIS Samuel(?)
FC OISEMONT(1)	FREVILLE Tom*(D)
BLANGY BOUTTENCOURT SEP(3)	DELGORGUE Alexis(A) – GOT Swan*(MG) – MOUTIER Steven*(GB)
MERS AC (1)	DENIS Enzo*(M)
ETOILE VIMEUSIENNE(3)	DRUET Tom*(A) – MEQUINNION Etienne(LD) – RENIER Matthis*(D)
AS GAMACHES(8)	BARACHIN Louis*(D) – BENET Matis*(M) – DEJARDIN Maxime(A) – DESBIENDRAS Théo(GB) – DUBREU Valentin (D) – MICHAUT Baptiste (M) – PELTIER Robin(A) – POULAIN Arthur(M)
ENCADREMENT	VESTEGHEM Mathieu – DELABIE Dominique – PELISSIER Francis – WARGNIER Christophe – GRAINDOR Stéphane (Abbeville SC) – BETTEFORT Gaétan (La Centuloise) – MOUGIN Ludovic(US Abbeville) – LARIVIERE Jean Marc(RC Doullens)– GODIN Sylvain (Gamaches AS) – EVENOU Bastien(FC Oisement) – MARTIN Hadrien(Blangy/Bouttencourt)– VANSEVENANT Cédric(Friville)
ABSENTS EXCUSES (Blessé)	

Destinataires : Clubs, Sections Sportives, Encadrements, M. Glavieux (Président du District), Pt Commission Technique, P. Fouré (Pt Commission des Jeunes)

141 des Règlements Particuliers de la Ligue des Hauts de France :

2 - Il est tenu de répondre aux convocations adressées par l'intermédiaire de son club et d'observer les directives qui lui sont données.

a) S'il est malade ou empêché, il doit, dès qu'il est dans l'impossibilité de se rendre à la convocation qui lui est adressée, avvertir personnellement ou par l'intermédiaire de son club, le responsable de la sélection concernée.

S'il le juge utile, ce dernier alerte le médecin fédéral régional et le charge de s'assurer, par tous les moyens, sur l'état de santé du joueur et de lui en rendre compte.

En l'absence de cette procédure ou en cas de maintien de la convocation, le joueur est automatiquement suspendu pour la première rencontre officielle qui suit la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant d'avoir purgé sa suspension.

b) Si son absence est consécutive à un autre motif, il est automatiquement suspendu pour les deux premières rencontres officielles qui suivent la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant la fin de la suspension.

CHAQUE JOUEUR DEVRA SE MUNIR :	
• de chaussures adaptées en fonction des terrains	• d'une gourde
• d'une paire de basket	• de son nécessaire de toilette
• d'un vêtement de pluie	